

FAIT POUR VALOIR CE QUE DE DROIT

Nous Soussignés, Société Air France, confirmons utiliser les services de la Société Regourd Aviation / Aéro4M pour la mise en place, par voie aérienne, de nos équipages :

- service entre Conakry et Bamako (depuis 8 mois)
- service entre Brazaville et Kinshasa (depuis 2004).

Nous sommes pleinement satisfaits du service rendu.

La Compagnie Regourd Aviation / Aéro4M a démontré au cours des années écoulées sa capacité à assurer une exploitation fiable, honorer ses engagements contractuels et offrir un service en conformité avec les attentes de son client.

Fait à Roissy, le 17 novembre 2016



Françoise RENON
Directrice Achats Produits Vol